

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 24

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un grand Canton (Vaud) a reçu, du mois d'octobre 1869 au mois d'avril 1870, *six lettres qu'il a laissées sans réponse.*

« Ne recevant point de demande de cartouches, le directeur de Thoune a dû croire que les approvisionnements des Cantons étaient complets. Il a été détrôné au mois de juillet, lorsqu'il a reçu subitement, de la part de plusieurs Cantons, des demandes s'élevant à plusieurs millions de cartouches. Le Département militaire vaudois en réclamait pour sa part 600,000 qui manquaient à sa provision (elle doit être de 1,023,000) et il rendait le Conseil fédéral responsable de tout retard !

« L'administration fédérale s'est empressée de distribuer sa réserve entre les demandeurs, et elle s'est mise à fabriquer avec une activité telle qu'elle possède aujourd'hui un approvisionnement de 18 $\frac{1}{2}$ millions de cartouches (¹). En outre, elle s'est enquise de l'état exact des approvisionnements cantonaux et a pris des mesures pour n'être plus trompée à cet égard à l'avenir.

« Tels sont les faits dans toute leur exactitude. La responsabilité en retombe tout entière sur quelques administrations cantonales, et dès lors on ne s'expliquerait pas l'adoption de la proposition de la commission. M. Welti demande à la Chambre de la rejeter ou tout au moins de la modifier de manière à indiquer clairement sur qui doit retomber le blâme qu'elle implique.

« La Chambre s'est prononcée pour le rejet pur et simple, bien que la commission eût consenti à l'amendement proposé subsidiairement par M. Welti.

« La Chambre a également repoussé la proposition faite par M. Roguin, et appuyée par M. Aepli, d'inviter le Conseil fédéral à étudier la question de la convenance qu'il pourrait y avoir à créer plusieurs fabriques de cartouches sur divers points du pays. »

P. S. Le Conseil national, mieux avisé que le Conseil des Etats, vient d'inviter le Conseil fédéral à s'occuper de l'augmentation de notre artillerie, de la création d'autres fabriques de cartouches métalliques, à côté de l'unique existant actuellement à Thoune, et de l'accroissement de la réserve actuelle de munitions d'infanterie, qui serait hors d'état de suffire aux besoins en circonstances critiques. Honneur au Conseil national !

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Berne. — Le *Sonntagspost*, fondé et rédigé depuis six ans par M. le Dr A. Roth, ancien directeur du *Bund*, cesse son existence avec l'année qui va finir, pour se fondre dans une nouvelle feuille, le *Schweizer Grenzpost*, qui paraîtra six fois par semaine, à Bâle, à la librairie Amberg. On regrettera généralement en Suisse le *Sonntagspost*, qui répondait à un besoin senti et auquel les lecteurs sérieux avaient pris peu à peu un vif intérêt. Par le choix varié et bien coordonné de ses matières, par sa consciencieuse vigilance sur tous les faits et sujets importants, par une habituelle élévation et une grande franchise de vues, par une rédaction soignée et intelligente, qui ne sentait jamais les ciseaux de tant de maladroits confrères, cette excellente revue hebdomadaire — à qui il fallait pardonner, il est vrai, une innocente toccade de centralisation intérieure et de conquêtes extérieures — s'était acquis dans la presse suisse un rang éminent, qu'elle ne retrouvera probablement pas dans le tourbillon souvent fiévreux d'une publication quotidienne.

Tessin. — On nous transmet de Lugano divers documents fort intéressants sur la question tessinoise, mais malheureusement trop étendus et trop politiques pour

(¹) Qu'il nous soit permis d'exprimer aussi notre douloureuse surprise d'apprendre accidentellement par ce discours que notre réserve de cartouches ne se monte qu'à 18 $\frac{1}{2}$ millions de pièces, tandis qu'elle devrait être au moins du quadruple. Ajoutons que priver de cartouches, en ces temps-ci, les citoyens et les sociétés de tir, comme on vient de l'ordonner pour parer à cette lacune, nous paraît un remède pire que le mal. Il y a évidemment là un vice capital, digne des soins les plus attentifs et les plus prompts de l'Assemblée fédérale. — *Réd.*

que nous puissions les reproduire dans nos colonnes. Les principaux arguments du Sotto-Cenere se trouvent réunis dans une petite brochure intitulée : *La Questione della separazione nel cantone Ticino. Lugano, Tipolitografia fratelli Cortesi*, portant pour signature les mots : *Lugano-Mendrisio, octobre 1870*; dans un imprimé en italien, français et allemand, en date de novembre 1870, ayant pour titre : *Mémoire des communes tessinoises du Sotto-Cenere au Haut Conseil fédéral suisse sur la mission de MM. les commissaires fédéraux et sur la division du canton*, accompagné d'une circulaire imprimée de la Société *del Ticino in Lugano alle Società patriottiche de cantoni confederati*, en date de Lugano, 25 novembre, et signée du président *Veladini* et du secrétaire *Battaglini*. — Il résulte de ces documents que les électeurs du Sotto-Cenere ont été bien réellement menacés, par une proclamation en date du 5 novembre, d'une occupation militaire fédérale *immédiate* s'ils ne remplissaient pas leurs devoirs civiques à l'élection du 13 courant!! — Nous n'avons pas à intervenir ultérieurement dans ce regrettable débat, si regrettablement envenimé par l'autorité même qui aurait dû y porter l'impartialité et la conciliation. Il y aurait à examiner si une séparation du canton du Tessin en deux demi-cantons, tous deux également bons suisses, est une nécessité et serait une si grande calamité qu'on veut bien le dire. En attendant, nous croyons que ce n'est pas en opprimant les braves et intelligents citoyens du Sotto-Cenere qu'on assurera la tranquillité de la patrie commune; il serait certes plus sage de trouver un moyen-terme entre les prétentions des deux parties, quitte à revenir même à la capitale ambulante, que de réduire l'une d'elles à l'état de bailliage au profit de l'autre, et de fouler aux pieds sur cette extrême frontière tous les principes de liberté qui sont la force vitale comme la seule raison d'être de la Suisse, au milieu des grands Etats qui l'entourent.

Austro-Hongrie. — La belle défense actuelle de Paris, et par Paris de la France entière, appelle de nouveau l'attention sur les projets de fortification du centre de l'Autriche, de Vienne et de Linz entr'autres. L'archiduc Albert s'en occupe, dit-on, activement, ainsi qu'une portion de la presse militaire et politique, au premier rang de laquelle on trouve la *Wehr-Zeitung*, comme dans toute discussion sérieuse. En revanche la *Neue freie Presse*, et autres feuilles de cette nuance combattent vivement l'idée de fortifier la capitale de l'empire.

— Le dernier numéro de l'*Oesterreichische Militair-Zeitschrift* paraît déjà se ressentir de la regrettable lacune laissée dans sa direction par la mort du général v. Strefleur, qui avait élevé si haut la réputation de ce précieux recueil. On y lit, par exemple, un article sur la cavalerie américaine pendant la dernière guerre (d'après une conférence munichoise) renfermant tant d'erreurs, qu'il est impossible que l'auteur ait pris la peine de lire sérieusement les nombreuses sources dont il fait étalage. En revanche il oublie d'en citer d'autres, qu'il n'a su, il est vrai, que copier, notamment d'intéressants articles sur les *raids* américains, de la *Revue Militaire française* de l'an dernier, d'après les ouvrages du colonel Lecomte. Le blocus de Paris est sans doute un beau temps pour les plagiaires; mais de toutes façons il est surprenant de rencontrer l'*Oest. Militair-Zeitschrift* en telle compagnie.

Espagne. — On tient enfin un roi. Le duc d'Aoste vient de recevoir, à Florence, une nombreuse et brillante députation espagnole lui apportant la couronne de la part des Cortès, et il l'a formellement acceptée par un discours empreint des plus nobles sentiments. Le roi Victor Emmanuel s'est associé aux chaleureuses déclarations de son fils, et il y a tout lieu d'espérer que l'Espagne, si tourmentée depuis quelques années, retrouvera dans un régime sincèrement constitutionnel et libéral, sinon son ancienne grandeur, au moins le calme et la prospérité qui peuvent en être les préludes et qui sont indispensables au développement national.

Errata.

A l'article : *capitulation de Metz*, dans notre dernier numéro :

Page 549, au lieu de *l'instruction* lire *l'administration*.

» 551 (ligne 28), au lieu de *berceau* lire *lambeau*.

» 552, au lieu de *Farceurs* lire *Perceurs*.